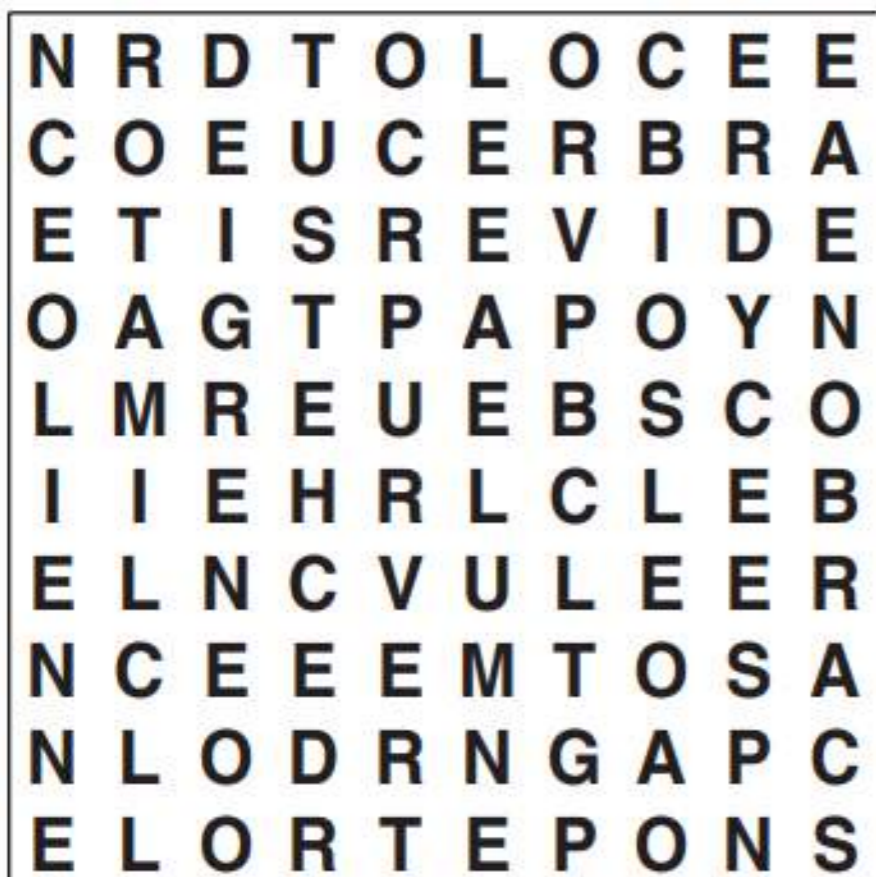


N'hésitez pas à nous proposer vos jeux de réflexions

Mots mêlés



Après avoir barré tous les mots de la liste ci-dessous, il vous restera à former un mot mystère avec les lettres restantes, nous attendons votre réponse. 3 gagnants seront tirés au sort et recevront un cadeau.

ARBRE	EOLIENNE
BIO	ESPECES
CARBONE	NATURE
CLIMAT	OGM
DECHETS	PETROLE
DIVERSITE	POLLUTION
DURABLE	RESPECT
ECOLO	VERT
ENERGIE	



Au vu des circonstances sanitaires actuelles, nous ne pouvons assurer la conviviale galette du début d'année. Dès que la situation le permettra nous vous proposerons de nous retrouver ensemble (date et modalités à définir).

Bulletin d'information

Dépôt légal à la date de parution
ISSN 1299-958 X

Publication
UTR 17 – CFDT

Comité de Rédaction
Directeur de publication
Michel BULTEZ

Mise en page
André BIANEIS

Contact
UTR 17 – CFDT
119 bis rue des Gonthières
17140 Lagord
05.46.41.72.64.

charentemaritime@retraites.cfdt.fr
<https://cfdtretraites17.wordpress.com>



Le comité de rédaction, les membres du bureau et l'ensemble du conseil vous présentent à toutes et tous leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2022, qu'elle vous apporte joie, bonheur et santé.



Éditorial

PREPARER UN AVENIR MEILLEUR POUR LES PERSONNES AGEES

C'est cette volonté qui a amené notre AG à définir des priorités pour les 4 années à venir. Concrètement, le conseil nouvellement élu à constitué :

⇒ Un groupe « **action sociale** » regroupant les mandats CCAS, nos représentants au CDCA, des adhérents dotés d'une expertise dont nous pouvons profiter et d'autres tout simplement intéressés par les problématiques du logement et maintien à domicile, de la vie dans les EHPAD.

Celles et ceux qui souhaitent y participer seront les bienvenus.

⇒ Un groupe « **loisirs-vacances-culture** » pour vous proposer des activités de toutes natures, là également les personnes intéressées peuvent demander à y participer.

⇒ Une commission « **formation** » qui mettra en place des journées ou sessions d'information et de formations pouvant vous concerner.

Les **antennes de proximité** seront relancées avec pour mission essentielle de vous écouter, de débattre pour aider la CFDT retraités à agir au plus près de chez vous

Bien sûr, nous ne serons pas indifférents à l'actualité nationale tant les sujets qui nous touchent sont nombreux. Toutes nos remarques, suggestions sur les positions de notre organisation seront remontées systématiquement. Pour que nos propositions soient entendues, il faut un message clair envers ceux qui nous gouvernent. Nous soutiendrons par tous les moyens nécessaires les initiatives prises à l'échelon national par la CFDT.

Enfin, la CFDT défend des valeurs de solidarités, de justice sociale, d'égalité et de laïcité. Et c'est parce que cette dernière fait l'objet de débats contradictoires que nous avons créé un **groupe « laïcité »** chargé de vous informer objectivement sur le sujet.

Bonne année à vous et vos proches
Bonne année à la CFDT retraités Charente Maritime

Michel BULTEZ, secrétaire UTR

Nous écrire : **UTR 17 – CFDT**
119 bis rue des Gonthières 17140 Lagord
charentemaritime@retraite.cfdt.fr



Numéro 84
Janvier 2022

Sommaire

Éditorial

Page 1 Édito du Secrétaire Général

Mot du trésorier

Page 2 Cotisation 2022
Tarifs Mutuelle

Informations pratiques

Page 3 Agenda
CDCA
Formation

Activité syndicale: l'AG

Page 4-6 L'AG du 25 novembre
Les différents rapports votés
Page 7 Les interventions URI, UCR et URR

Page 8 Le nouveau conseil syndical
Les résultats des votes

Page 9 Table ronde sur le PPV à l'AG

Loisirs-vacances-culture

Page 10 Sortie 3 jours en Gascogne
Page 11 Déambulation à la Rochelle

Détente

Page 12 Jeux
Vœux du conseil

Lexique

UTR	Union Territoriale des Retraités
URR	Union Régionale des Retraités NA
UCR	Union Confédérale des Retraités
UFR	Union Fédérale de Retraités
URI	Union Régionale Interprofessionnelle NA
SGEN	Syndicat Général de l'Éducation Nationale
CCAS	Centre Communal d'Action Sociale
CDCA	Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie
PPV	Pacte du Pouvoir de Vivre

Cotisations 2022

La charte de la cotisation syndicale fixe le taux de cotisation à 0,50% sur les pensions des retraités, **avant prélèvement des impôts**. En général, la cotisation réglée est conforme à ce taux au moment de l'adhésion ou du transfert chez les retraités. Le Trésorier a la responsabilité de maintenir cette règle dans le temps sur la base de la pension nette imposable, y compris la retraite complémentaire et prenant en compte les réévaluations des pensions. Soit au 1^{er} novembre 2021 +1% AGIRC ARCCO, +1,1% des pensions de retraite en janvier 2022.

Une part de notre cotisation (37,5%) sert à faire fonctionner notre UTR, le reste alimente solidairement les autres structures CFDT (7% les Unions Régionales Retraités, 15% les Unions Fédérales Retraités, 17% l'Union Confédérale Retraités, 6,5% la Confédération, 14% pour l'Information, notamment CFDT Magazine). Cette solidarité financière garantit notre autonomie, notre indépendance et sert à financer (3%) la Caisse Nationale d'Actions Syndicales (CNAS) de la CFDT. Cet ajustement de nos cotisations au regard de nos niveaux de pensions est important à réaliser pour pérenniser les ressources de notre organisation.

Le Conseil National Confédéral CFDT a donc adopté au regard de l'évolution nationale des pensions, un taux d'ajustement forfaitaire de la cotisation de +0,4% pour 2022. Soit, pour une cotisation de 7.50€/mois, un ajustement à 7.56€ (+0,06€).

Notre AG UTR du 25 novembre dernier, a validé ce réajustement de +0.4% pour les cotisations de 2022. **Néanmoins, chaque adhérent est invité à me communiquer le montant de sa pension au 31/12/2021, par courriel ph.goullieux@laposte.net ou à me contacter au tél. 06 73 36 36 89.**



Pour mémoire, dans le cadre de la reconnaissance du syndicalisme, l'État accorde un crédit d'impôt de 66% sur les cotisations syndicales. Exemple : pour une cotisation de 7.56€/mois - 66% = 2.57€ de reste à charge à l'adhérent.

Meilleurs vœux pour 2022.
Le Trésorier – Philippe GOULLIEUX

Une mutuelle CFDT Retraités

Complémentaire santé réservée aux adhérents de l'UTR CFDT

Les conditions d'un contrat collectif sont toujours meilleures qu'un contrat individuel. Un contrat individuel est 30 à 40% plus onéreux pour les mêmes garanties. **Pour notre mutuelle, il n'y a pas eu de baisse des remboursements en 2020.** Les « gros » postes de dépenses (pharmacie, prothèses dentaires, optique) ont continué à croître ou à rester à un haut niveau (appareillage).



Si incontestablement la réforme du « Reste à charge zéro € » semble avoir permis à de nombreux assurés d'aller chez leur dentiste ou leur audioprothésiste, ce nouveau dispositif ne sera pas sans conséquence financière pour les mutuelles. À cela s'ajoute la taxe Covid que l'État leur a fait payer qui pèse pour 2,9 % des cotisations en 2020 et 1,3 % en 2021, vous trouverez la fiche complète des prestations couvertes et tarifs sur le site de l'UTR ou dans l'info-hebdo du 7 janvier dernier.

Tarifs 2022	AZUR 1	AZUR 2	AZUR 3	AZUR 4
1 adulte	47,71 €	74,65 €	96,01 €	117,37 €
2 adultes	88,50 €	137,77 €	177,59 €	217,42 €
Famille	105,44 €	163,93 €	211,26 €	258,59 €

Tarifs 2022 applicable aux adhérents et leurs conjoints

Pour en savoir plus, contactez **Jacques CHAUVET** au 05 46 36 19 52 ou par mel jakomodo17@yahoo.fr Correspondant UTR auprès de la mutuelle.



Le 20 octobre nous nous sommes retrouvés une dizaine au Gabut pour une balade autour du thème des « graffs ». Bien que peu concerné au départ j'avais envie d'en savoir davantage à ce sujet.

Départ sur la friche du Gabut particulièrement riche en œuvres diverses, nous avons appris quelques éléments concernant ce « street art » où la simple signature en grand format ornementé est déjà un mode d'expression.

Notre guide très féru de la chose et qui connaît manifestement de nombreux graffeurs nous a signalé quelques uns de leurs choix de style ou de thème. Plusieurs d'entre eux arrivent à vivre de leur art car leur travail est fait sur commande de divers organismes pour orner une façade ou des passages mais souvent leur travail est illégal et si la municipalité est ici plus tolérante certains ont payé très cher d'avoir orné des wagons SNCF.



Une façade de la rue St Nicolas



Le petit bonhomme récurrent de Super Bourdi »

Certains dessins sont humoristiques tels

« Le chat qui pète »,



d'autres plus engagés.

Ces œuvres d'art ont une durée de vie très variable mais certaines, telle celle destinée à la mémoire d'un des leurs décédé, vont rester plus longtemps.



On trouve aussi des collages de papiers mais leur durabilité est plus limitée.



Notre promenade s'est terminée par la visite de l'hôtel Leclerc (XVIII^{ème} siècle), anciennement Garesché, rue Réaumur, demeure du « dernier négrier de La Rochelle » qui, après un réaménagement qui en a conservé les apparences, est devenu une copropriété où loge notre camarade Philippe GOULLIEUX. C'est lui qui nous en a conté l'histoire, puis nous a offert avec beaucoup de gentillesse l'apéritif pour terminer.

Maintenant, lorsque je passerai dans ces rues du centre-ville, je regarderai différemment les « illustrations » qui s'affichent sur les murs ou les portes.



Michel Fournier

En Gascogne tourisme et gastronomie

Séjour du dimanche 17 au mardi 19 octobre 2021 (3 jours, 2 nuits)

A BARBASTE Le Relais du Moulin Neuf est un village éco-épicurien implanté en pleine nature, non loin de Nérac où un groupe d'une trentaine de retraités, a séjourné du 17 au 19 octobre.



Le dernier jour, après un séjour, court, mais si dense en petits bonheurs et en échanges, nous avons admiré la dextérité du souffleur de verre, maître verrier de son état.

Puis nous avons enjambé le pont de Barbaste et découvert toutes ses légendes si bien restituées.



Nous avons alterné les visites patrimoniales, dans cette région du « Bon roi Henri », magnifiquement guidés par Bénédicte avec les visites de producteurs d'armagnac et foie gras, ballades dans ces terres de Gascogne. Tout cela dans une humeur joyeuse, conviviale et de partage.

Repas dans une belle salle à manger autour de spécialités (poule au pot, magret de canard, etc..), soirée animée autour d'un conteur de pays.

Repos dans des chambres, dotées d'une literie de haut de gamme.

Haut de gamme encore, la prestation de notre guide, et ses commentaires appréciés, tout au long des ruelles de Nérac, de Fourcès, dans la Bastide de Vianne .



En apothéose la soirée théâtre, nous a permis, autour d'un repas gastronomique, d'apprécier les performances improvisées de plusieurs participants endossant des habits royaux, enfourchant des montures magnifiques, dans une représentation aux accents parfois osés, mais si bien interprétée que les rires le disputaient aux émerveillements.

Jean Pierre BAUVE



CDCA

Les mandatés CFDT dans les 12 CDCA de la région Nouvelle Aquitaine se sont réunis le 2 décembre 2021 à Bordeaux.

Ils ont pu constater que la plupart des conseils départementaux attachait peu d'importance au CDCA comme organisme consultatif en matière d'autonomie.

Les échanges d'expériences, d'initiatives prises ont permis de déterminer des points d'action comme exiger :

- La tenue de séances plénières
- Des bilans intermédiaires sur l'application du schéma de l'autonomie
- L'examen de certains sujets suivant les réalités du terrain.

Être vigilant sur le contenu du règlement intérieur et travailler avec les mandatés salariés sont aussi à prendre en compte.

A l'unanimité, les participants ont souhaité que soit renouvelé ce type de réunion. Message reçu par l'URR.

CDCA : Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie, le rôle du CDCA est d'émettre des avis et des recommandations : prévention, accompagnement médico-social et accès aux soins, aides humaines ou techniques, transport, logement, habitat collectif, urbanisme, aide aux aidants, maintien à domicile, culture, loisirs, vie associative...

Formation

L'AG UTR du 25 novembre, a validé la création d'un « **Groupe de travail laïcité** ». Son rôle est d'alerter, dénoncer les dérives anti-laïques, proposer des outils de compréhension (documents, articles, journées d'études, formations, etc.) pour mieux armer nos adhérents et militants à la défense de la laïcité. Une nouvelle formation " **Valeurs de la République et Laïcité**" est donc proposée aux adhérents de l'UTR. Les objectifs de cette formation ont été fixés par l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT). Il s'agit d'acquérir les repères historiques et les références juridiques de base

Cette journée de formation est axée sur les textes juridiques (mise à niveau des connaissances et compréhension de la loi du 9 décembre 1905) et des mises en situation.

- ♦ ce qu'est la laïcité et ce qu'elle n'est pas;
- ♦ en quoi le principe de la laïcité véhicule les valeurs de la République;
- ♦ comment s'applique le principe de laïcité en fonction de différentes situations.

La journée nouvelle formule sera limitée à 15 personnes.

La première session se déroulera comme prévu le mardi 25 janvier 2022 (sauf contre-indication sanitaire). Les deux autres journées sont programmées le 28 février et le 22 mars dans les locaux de l'UTR, (cette limitation à 15 participants sera également plus sécurisante vis à vis du Covid). L'UTR proposera, selon les demandes, une journée décentralisée.

Tout ceux qui auront suivi la journée de sensibilisation "Valeurs de la République et laïcité" pourront s'inscrire à une journée supplémentaire plus thématique.

AGENDA



JANVIER

- 13 Bureau URR (Michel BULTEZ)
- 17 Réunion du bureau UTR
- 17 Réunion du groupe « loisirs-vacances-culture »
- 20 Groupe Action Sociale UTR à Saintes
- 20 Conseil Territorial de Santé (Régis MONTIER)
- 25 Formation laïcité
- 31 **Réunion du conseil UTR**

FEVRIER

- 8 Groupe laïcité
- 8 CCAS à Châtelailon
- 10 Conseil URR (Régis MONTIER et Michel BULTEZ)
- 21 Réunion du bureau UTR
- 28 Formation laïcité

MARS

- 3 Accueil nouveaux adhérents
- 8 CCAS à Châtelailon
- 9-11 AG de l'UFR SGEN (Pierre FRUSTIER)
- 10 Bureau URR (Michel BULTEZ)
- 14 Conseil URR (Régis MONTIER et Michel BULTEZ)
- 21 **Réunion du conseil UTR**
- 22 Formation laïcité

AVRIL

- 4 Réunion du bureau UTR
- 7 Bureau URR (Michel BULTEZ)
- les 12 et 13 Une délégation représente l'UTR au congrès URR à PERIGUEUX
- 21 **Réunion du conseil UTR**

Activité syndicale: l'AG

Le 25 novembre 2021 s'est tenue l'Assemblée Générale de l'UTR à La Rochelle.

Au final 52 participant.e.s, par ailleurs porteurs de 30 pouvoirs, ont contribué à faire de cette journée un moment riche en débats.

Tous les domaines abordés comme les modifications statutaires, les rapports d'activité, d'orientations et financiers ont suscité interventions, propositions et questions, ils ont tous été adoptés à la majorité.

Les participant.e.s ont apprécié les interventions de l'Union Régionale Interpro, l'Union Confédérale des Retraités et l'Union Régionale des Retraités, vous trouverez quelques extraits de leurs interventions dans les pages suivantes.

A noter également parmi les invités l'UD, les syndicats INTERCO et SANTE-SOCIAUX.

Une table ronde s'est ensuite tenue sur le Pacte du Pouvoir de Vivre. Y participaient la coordinatrice des groupes locaux qui a éclairé l'assemblée sur l'historique de ce projet, la représentante de l'URI qui a informé de la réflexion en cours pour une prise en charge dans les territoires de la Nouvelle Aquitaine, le référent UTR sur ce dossier qui a expliqué en quoi les retraités sont concernés. Là encore, les débats avec la salle ont été fructueux.

Un conseil renouvelé, avec 8 nouvelles entrées (voir page 8), a été élu et a reconduit Michel BULTEZ au poste de secrétaire général et Philippe GOULLIEUX comme trésorier.



Activité syndicale: l'AG

LE PACTE DU POUVOIR DE VIVRE : une alliance inédite

L'après-midi de l'assemblée générale du 25 novembre 2021 était consacré à une table ronde. Objectif : mieux faire connaître le Pacte du Pouvoir de Vivre et sa démarche. Trois participants et un animateur, des échanges avec la salle durant près de 2 heures ont permis d'atteindre cet objectif.



Morgane CANTRELLE est la coordinatrice PPV

Morgane CANTRELLE est coordinatrice des groupes locaux du Pacte du Pouvoir de Vivre (PPV). Elle a présenté une alliance inédite. Des organisations membres de la société civile: des syndicats, des fondations, des associations, des têtes de réseaux. Des organisations spécialistes des questions écologiques, du travail, de la lutte contre la pauvreté, de la jeunesse, ... qui tiennent leur expertise d'une action de terrain.

Initiée le 5 mars 2019 par la publication des 66 propositions (90 propositions aujourd'hui en 5 thèmes) qui répondent à l'urgence sociale et écologique. Ces propositions forment le « Pacte du Pouvoir de vivre ».

Aujourd'hui, le « Pacte du pouvoir de vivre » désigne l'alliance de 65 organisations de tout horizon. Ces organisations travaillent ensemble pour faire des propositions qui articulent les dimensions environnementales, sociales, économiques et démocratiques.



Le pouvoir de vivre, c'est aussi le pouvoir d'agir et de peser auprès du gouvernement, des élus, des décideurs, des groupes politiques, de représenter la société civile et de convaincre le grand public qu'ils peuvent agir.

Pour en savoir plus : pactedupouvoirdevivre.fr.



Valérie POTIRON SG de l'UD CFDT.17

Pour Valérie POTIRON, ce que propose le pacte du pouvoir de vivre est un véritable PROJET DE SOCIÉTÉ qui s'est construit grâce à l'alliance d'organisations. L'UD a engagé une démarche pour mettre en place un comité local du pacte en Charente Maritime. Elle s'appuie sur l'aide de Morgane qui a intégré l'UD dans le réseau national des groupes locaux, ce qui permet de bénéficier à la fois de l'actualité nationale du pacte et de l'expérience des comités. Elle s'appuie également sur le comité local de la Vienne qui a été mis en place récemment et est animé par la CFDT.

L'UD a contacté les membres du pacte dont leur organisation est représentée sur le département. Elle a pu constater une réticence chez certains à vouloir s'engager dans cette démarche, la cause étant souvent le manque de militants pour une réelle prise en charge. D'autres organisations sont présentes sur la région et il est difficile de les contacter.

L'URI a décidé d'inscrire dans ses travaux la mise en place de comités locaux du PPV sur la Nouvelle Aquitaine. Au prochain bureau, Morgane et Valérie y présenteront un projet précisant les méthodes à employer pour atteindre cet objectif.



Jean Pierre BAUVE en charge du dossier PPV pour l'UTR

Dès 2019 l'UTR s'est impliquée dans le Pacte du Pouvoir de Vivre, en contactant des partenaires comme la Mutualité Française, l'URIOPSS*, et le Secours Catholique, et une présentation en duo avec la Mutualité à eu lieu lors de la « Galette » début 2020.

Si le champ d'action du PPV est large (90 propositions en 5 grands thèmes), les thématiques concernant les retraités et notamment la proposition 22 qui met en avant « la construction d'une Politique Publique du Grand Age et de la perte d'autonomie, doté d'un mode de financement pérenne et autonome », concerne un grand nombre de partenaires du Pacte. C'est pour nous un moyen de conclure des partenariats (Petits Frères des Pauvres 17) d'action qui pourraient être proposés à d'autres membres du PPV du Territoire avec l'objectif d'interventions parallèles dans des structures telles que le CDCA, les CCAS, et c'est l'engagement pris lors de cette AG.

*URIOPSS Union Régionale Interfédérale des Organismes Privés non lucratifs Sanitaires et Sociaux.

Activité syndicale: l'AG

Le nouveau conseil élu à l'AG du 25 novembre 2021



Michel BULTEZ Secrétaire Général Royan
 Philippe GOULLIEUX Trésorier La Rochelle
 Michel ALLEMAND Saintes
 Jean Pierre BAUVE La Rochelle
 Bernard BESSUS La Rochelle
 Françoise COHEN La Rochelle
 Claude DELAIRE Rochefort
 Pierre FRUSTIER Marenes Oléron
 Marc GIRAUD La Rochelle
 Patrick GUICHARD Saintes
 Hervé GUIONNET Rochefort
 Bernard HIPEAU La Rochelle
 Christine JACQUEMARD La Rochelle
 Annie JAVERZAC La Rochelle
 Brigitte LACARRIERE La Rochelle
 Alain MARCOUX La Rochelle
 Régis MONTIER La Rochelle
 Alain VALLADE Royan
 Norbert WASSMUTH La Rochelle

Les différents votes

Modifications statutaires

Nb de votants	82	
Exprimés	78	95%
Pour	70	90%
Contre	5	6%
Abstention	3	4%

Rapport d'ACTIVITES

Nb de votants	82	
Exprimés	82	100%
Pour	77	94%
Contre	0	0%
Abstention	5	6%

Élection du Conseil

Candidats	Nb de voix	%	
ALLEMAND Michel	82	100%	Élu
BAUVE Jean Pierre	76	93%	Élu
BESSUS Bernard	76	93%	Élu
BULTEZ Michel	79	96%	Élu
COHEN Françoise	79	96%	Élue
DELAIRE Claude	79	96%	Élu
FRUSTIER Pierre	81	99%	Élu
GIRAUD Marc	82	100%	Élu
GOULLIEUX Philippe	82	100%	Élu
GUICHARD Patrick	82	100%	Élu
GUIONNET Hervé	82	100%	Élu
HIPEAU Bernard	76	93%	Élu
JACQUEMART Christine	82	100%	Élue
JAVERZAC Annie	82	100%	Élue
LACARRIERE Brigitte	76	93%	Élue
MARCOUX Alain	78	95%	Élu
MONTIER Régis	80	98%	Élu
VALLADE Alain	82	100%	Élu
WASSMUTH Norbert	82	100%	Élu

Rapport d'ORIENTATION

Nb de votants	82	
Exprimés	82	100%
Pour	79	96%
Contre	0	0%
Abstention	3	4%

Rapport FINANCIER

Nb de votants	82	
Exprimés	82	100%
Pour	81	99%
Contre	0	0%
Abstention	1	1%

Commission de contrôle

Candidats	Nb de	%	
BUTTON Jean Paul	82	100%	Élu
LONGUET Chantal	81	99%	Élue
REVERSEAU Michel	82	100%	Élu

Activité syndicale: l'AG

Modifications statutaires

Chaque adhérent avait reçu dans le journal "Spécial assemblée générale" le projet de modifications statutaires.

Il a été adopté par l'assemblée générale à 90% (voir détails des votes page 8) sous réserve que le conseil élu en modifie l'article 7 qui traite des exclusions et radiations.

Le conseil du 16 décembre a donc adopté la rédaction suivante :

Article 7 - Démission ou radiation

La qualité de membre de l'UTR se perd :

- Par démission.
- Par décès.
- Pour non-paiement des cotisations.
- Par radiation par le Conseil, pour manquement grave aux présents statuts et aux valeurs de la CFDT. L'intéressé peut faire appel de la décision selon les modalités définies au règlement intérieur.

Vous pouvez consulter l'intégralité des statuts et règlement intérieur sur le site de l'UTR réservée aux adhérents <https://cfdtretraites17.wordpress.com/adherents/> ou demander à ce qu'ils vous soient adressés.

Rapport d'activité 2017-2021

Dans sa rédaction, le rapport est fait d'une manière moins traditionnelle. Il a été fait le choix de ne pas être exhaustif. Volontairement, il ne rentre pas dans les détails, il ne reproduit pas purement et simplement les événements au fil du temps comme un agenda.

On pourrait donc se sentir frustré et le trouver incomplet. Il commente cependant 4 années vécues par l'UTR. 4 années où vous avez pu être acteur selon votre investissement personnel ou témoin au travers des informations que vous recevez régulièrement.

Ce rapport pointe la nécessité d'une adaptation de notre syndicalisme de retraités en Charente Maritime. Il démontre que si elle est déjà amorcée, elle devra continuer d'évoluer.

Après un échange sur des demandes d'éclaircissements ou autres questions, le rapport d'activité a été adopté par vote.



Rapport d'orientation 2022-2027

S'appuyant sur les constats ressortis du rapport d'activité, le conseil UTR sortant a proposé 4 grands thèmes pour les 4 années à venir :

Pérenniser notre nouvelle structuration

Nous l'avons constaté dans le rapport d'activité, rien n'est gravé dans le marbre. Certaines évolutions seront probablement encore nécessaires, nous verrons au fur et à mesure que nous avancerons. Notre objectif principal est de faire fonctionner de manière efficace ce qui existe, en particulier les antennes de proximité.

Prendre toute notre place dans la CFDT

Notre fonction essentielle est la défense des intérêts des personnes âgées et des retraités. C'est aussi de participer à la vie de la CFDT toute entière. S'investir mieux dans l'UD et être plus impliqué dans l'URR seront nos 2 lignes de conduite.

Expérimenter-rechercher-proposer

Dans ce domaine l'imagination est au pouvoir. Nul doute que la nouvelle équipe du conseil UTR saura être inventive.

Sensibiliser les adhérents aux grands débats d'actualité

L'objectif annoncé est de mettre en place une information-formation permanente. Pour l'organiser, nous aurons besoin de compétences à rechercher parmi les adhérents.

Ce rapport a été adopté par vote. L'édito démontre que le nouveau conseil UTR a déjà pris en compte ces points en prenant des premières décisions concrètes.

Activité syndicale: l'AG

Rapport financier 2017-2021

Le rapport financier 2017-2021 présenté par le trésorier Philippe GOULLIEUX a été adopté à 99% par l'AG du 25 novembre 2021 (voir tous les résultats des votes page 8).

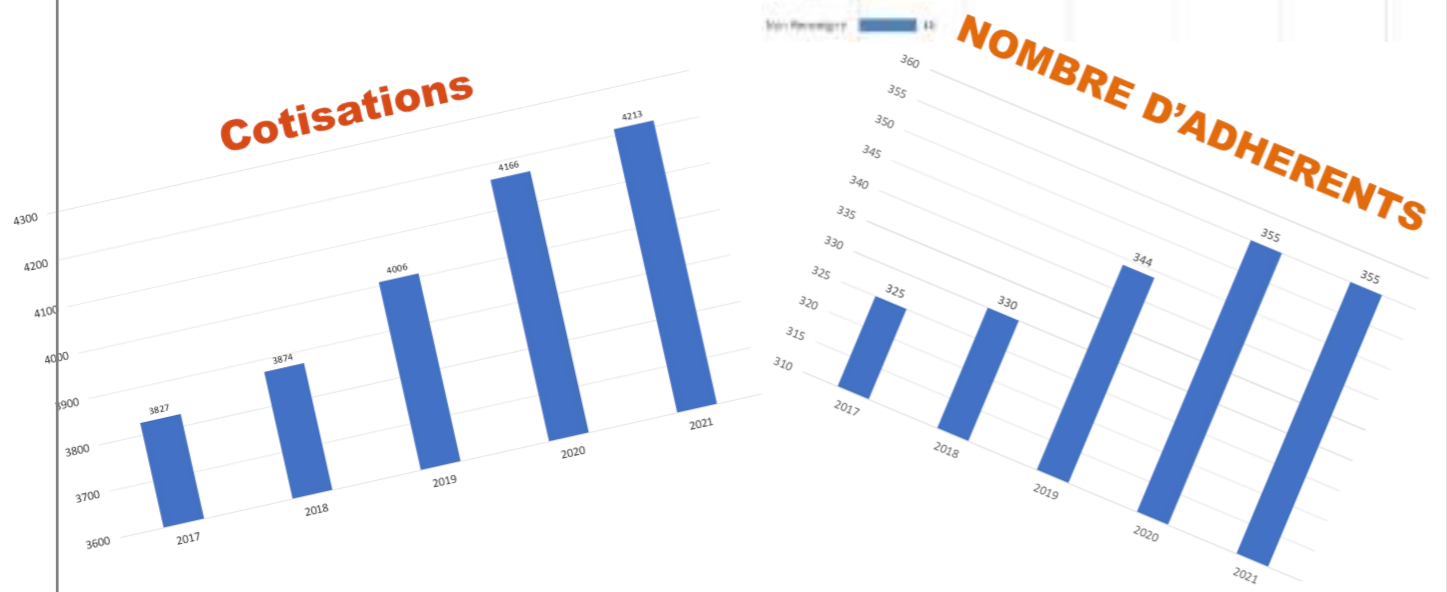
L'état de la trésorerie est passé de 20993€ en 2017 à 37348€ en 2021 suite à une baisse de nos dépenses et à l'effet Covid des 2 dernières années.



Notre développement sur ces 4 années est en progression, mais pas totalement satisfaisant 3827 cotisations en 2017 et 4166 en 2020, à cause d'un problème récurrent sur la pérennisation de nos adhérents.

L'exercice 2021 est en progression à 4213 cotisations.

Conclusion nous pouvons mieux faire.



Activité syndicale: l'AG

Intervention de Jeanne VIAUD pour l'URR



Dans son intervention, Jeanne VIAUD, secrétaire générale de l'Union Régionale des Retraités Nouvelle Aquitaine (URR), a mis l'accent sur ce qui a guidé l'action de l'URR.

Organiser la coordination des mandats CDCA permettant de construire un socle commun de revendications comme au moment de la consultation sur le plan régional de santé, d'échanger sur les pratiques au travers des règlements intérieurs.

Construire un plan régional de formation syndicale à partir des besoins des UTR et former des animateurs pour permettre des formations décentralisées. En

Alain HAZEMANN pour l'UCR

Alain Hazemann, membre du bureau de l'Union Confédérale des Retraités (UCR), a apporté des précisions sur les rapports intersyndicaux et la revalorisation de la cotisation.

Il a évoqué la rencontre nationale qui s'est tenue dernièrement (Régis MONTIER y représentait l'UTR) et dont les travaux alimenteront la prochaine résolution qui sera présentée au congrès.



relation avec l'URI, mettre en place des formations « bientôt en retraite » destinés aux salariés à 3 ans de leur départ en retraite.

En accord avec l'URI, mieux organiser le passage d'un adhérent actif au syndicat des retraités au moment de sa retraite.

Enfin, elle a attiré l'attention sur l'importance de renouveler les équipes à travers le bureau URR et les différentes commissions, tout cela sans affaiblir l'UTR.

Mathieu BOISSELEAU pour l'URI NA



C'est au nom du SG de l'URI que Mathieu BOISSELEAU nous dit son honneur d'intervenir devant une assemblée mêlant expérience et sagesse !

Avec la création de votre site internet, des formations effectuées en visioconférence et la parution chaque vendredi de « l'actualité CFDT » en version numérique, votre UTR se place à la pointe de la technologie ! L'objectif d'adapter votre syndicalisme dans une société en perpétuel changement est déjà en grande partie rempli, bravo à vous !

« Cap vers la proximité » est la devise de notre résolution votée fin juin au congrès de PAU. Une proximité que nous voulons avec nos adhérents pour rendre les services qu'ils attendent de nous ; avec les militants pour les accompagner, les outiller et les former ; avec les travailleurs pour les informer, les conseiller, les défendre et les faire adhérer ; une proximité entre nos structures CFDT pour organiser coopération et complémentarité.

L'abandon de la loi « grand âge et autonomie »

n'est pas une bonne nouvelle. Le gouvernement nous annonce « seulement » des mesures nouvelles pour renforcer la 5ème branche de la sécurité sociale alors que les acteurs de terrain demandaient un changement profond dans la prise en charge.

Nos attentes ne sont pas toujours satisfaites, mais il faut continuer de nous battre pour faire entendre notre voix, et combattre les discours démagogiques et provocateurs qui arrivent avec l'élection présidentielle

La constitution de vos groupes de réflexion et de travail, en particulier celui sur la laïcité, vous permettra de mener ce combat !

Nous battre avec les mots, avec nos valeurs, sans jamais céder à la violence !

Continuons de tenir ce discours réaliste et modéré qui a fait de la CFDT le premier syndicat de France et de Nouvelle Aquitaine. **Retraités, actifs, continuons de porter haut les couleurs de la CFDT !**